

L'Hérault

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT – N° 261 – NOVEMBRE 2016 – HERAULT.FR

Bien vieillir en Hérault

P.10



SOMMAIRE



4 - Paroles de Président

« L'Hérault a toujours été un territoire ouvert »

6 - La grosse actu

Un refuge pour les exilés

8 - Suivi de projets

Des routes plus sûres, un accueil amélioré



10 - Dossier

Veillir en forme

16 - Économie

La Vernière, une eau qui pétille

17 - Témoignage

« Autrefois, tout se faisait à la main »



24 - Retour sur...

Moustiques : la longue traque de l'EID

26 - Comment je fais...

Se faire vacciner pour se protéger et protéger les autres

27 - Sortir

Les rendez-vous culture de novembre



31 - Solidarité

Une épicerie pas comme les autres

32 - Sport

Ces baliseurs qui préparent nos randonnées

33 - Un mois, un village

Saint-Aunès, la cité des deux cyprès



18 - Agriculture

Des vergers parés contre la grêle

19 - Vincœurs et Saveurs d'Hérault

Fabrice Gwizdz, le goût des huîtres

20 - Collèges

De la viande locale service à la cantine



21 - Culture

Quand le théâtre va au collège

22 - Le jour où...

1859, le naufrage du Saint-Stanislas

23 - Aménagement du territoire

Le Département, premier soutien des ports

L'Hérault

1000 rue d'Alco, 34087 Montpellier/Tél rédaction : 04 67 67 67 08/
 Mail : courrier@herault.fr/Directeur de la publication : Kléber Mesquida/
 Co-directeur de publication : Renaud Calvat/Directrice de la communication : Monique Ducasse/Rédaction : Claire Vincent, Fabienne Cottin et Agence JAM. Dessins : MAN (p 1, 11)/Photos:Christophe Cambon (p 4, 7, 11, 12, 14, 16, 18, 19, 23, 26, 30, 31); Fabienne Cottin (p 8, 9, 20); Claire Vincent (p 13, 17, 20); Cathy Agrinier (p 23, 30); Philippe Hilaire (p 25, 26); DR (p 9, 17, 22, 25, 28, 29); Moondog (p 15); Compagnie Adesso e Sempre (p 21); Theo Wargo (p 27); Montpellier Hérault Rugby (p 28); Marie Clauzade (p 28); Christophe Acker (p 28); Joost van der Broek (p 29); CDRP34 (p 32); Team GlobeTrailers (p 32); Mairie de Saint-Aunès (p 33); Illustration: Olivier Pla (p 36)/Photothèque: Emmanuel Martin/Création: Lowe Stratéus/Mise en page: Étincelle/Photogravure: Chirripo/ Impression: Maury Imprimeur. Imprimé sur du papier recyclé fabriqué en France dans le respect de la charte sur les déchets, les produits dangereux et toxiques sur papier issu de forêts gérées de manière responsable/issn : 1155-1259.



Pour recevoir
 gratuitement
 le Magazine,
 en version papier ou web,
 et la Newsletter
 du Département :
04 67 67 67 07
 et sur
www.herault.fr



Kléber Mesquida: « Notre politique en faveur des jeunes repose sur une valeur essentielle, l'engagement. »

« L'Hérault a toujours été un territoire ouvert »

Jeunesse

Dans notre département, les moins de 25 ans représentent près du tiers de la population. Ils sont notre avenir, nous leur devons attention et considération. Marie-Passieux, conseillère départementale déléguée à la jeunesse, a présenté un schéma adopté le 17 octobre en séance publique sur les nouvelles orientations de la politique du Département en faveur des jeunes. Au cœur de cette politique, nous introduisons une valeur essentielle: l'engagement. Pour soi, au sein de son quartier ou de sa ville et/ou pour une cause.

Réfugiés

Aujourd'hui, des réfugiés, qui ont pris le risque d'être noyés en mer pour fuir des atrocités, frappent à notre porte. J'entends des voix qui appellent au rejet de ces personnes. Aurions-nous oublié les leçons de l'histoire? De tout temps, le racisme a été le cheval de Troie qui a combattu la République. Renvoyer ces gens dans leurs pays, c'est les mettre en danger de mort. J'ai connu cette situation lorsqu'il m'a fallu quitter ma terre natale. Et lorsque je lis les noms des élus qui composent notre Assemblée, je devine que beaucoup d'entre eux ont une origine étrangère. Nous n'avons pas à en rougir.

Méditerranée

Pierresvives accueille jusqu'au 14 janvier une grande exposition patrimoniale réalisée par les Archives de l'Hérault sur le thème « Hérault 2000 ans d'histoire »*. Je ne puis que vous encourager à entreprendre ce voyage dans l'espace et dans le temps. Vous y découvrirez comment notre société est le fruit d'apports et d'échanges permanents avec nos voisins méditerranéens. Notre département a toujours été un territoire ouvert, une terre de brassage des hommes, des idées et des pratiques.

*Médiathèque Montpellier plerrevives
10h à 19h - entrée libre. Tél.: 04 67 67 30 00.

Le bloc-notes de Kléber Mesquida

Le Département accompagne les séniors

«La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement réaffirme le rôle primordial du Département dans l'accompagnement des personnes âgées. Elle donne la priorité à l'accompagnement à domicile, reconnaît le rôle des aidants et renforce l'accès à l'APA, l'Allocation personnalisée d'autonomie que le Département distribue. Rappelons qu'un Héraultais sur quatre a 60 ans ou plus.»

La viticulture confrontée à la sécheresse

«Cet automne, j'ai visité 46 caves vinicoles. J'ai pu prendre la mesure de l'inquiétude des producteurs, au terme d'une saison marquée par la sécheresse. Le réchauffement climatique nous promet d'autres saisons sèches. Nous allons donc lancer une étude en vue de créer des retenues collinaires, avec un double objectif : permettre une irrigation maîtrisée et lutter contre les inondations.»

Mieux protéger les sapeurs-pompiers

«Après le drame que nous avons connu cet été, qui a entraîné la mort d'un jeune sapeur-pompier, je compte proposer à l'Assemblée départementale un plan pluriannuel d'investissement pour aller plus loin encore en matière de sécurité des hommes du feu. Ce projet fera prochainement l'objet d'un vote. J'ai déjà perçu à travers nos débats un assentiment des élus en faveur d'un tel effort.»

Les forestiers sapeurs ont 40 ans

«Nous avons fêté fin octobre les 40 ans des forestiers sapeurs de l'Hérault. J'ai voulu à cette occasion saluer leur action. Si les départs de feu et les surfaces incendiées sont moins nombreux ici que dans d'autres départements de l'arc méditerranéen, c'est peut-être parce que nous avons des dispositifs préventifs. Le travail des forestiers sapeurs n'est pas mesurable quantitativement, mais le résultat est là.»

Un collège nommé Simone Veil

Nous avons décidé de donner au collège Las Cazes, à Montpellier, le nom de Simone Veil. Quel beau symbole, pour un collège dont nous nous sommes attachés à revaloriser l'image ! Simone Veil, déportée avec sa famille en 1944, a été marquée par l'histoire. Ancien magistrat, éprise de justice, elle est à l'origine, comme ministre de la Santé, de la loi sur la dépénalisation de l'interruption volontaire de grossesse, une avancée sociale majeure pour toutes les femmes. Je n'oublie pas qu'elle a été la première femme présidente du Parlement européen et qu'elle fut aussi membre du Conseil constitutionnel et académicienne.

Un refuge pour les exilés

Un centre d'accueil des demandeurs d'asile (Cada) a ouvert ses portes à Montpellier le 19 septembre, avec le soutien du Département. Il offre à des exilés, pour quelques mois, un hébergement collectif, des services et un accompagnement, pour leur permettre de reprendre une vie apaisée.

Septembre

Ouverture d'un centre d'accueil des demandeurs d'asile (Cada), à Montpellier, par l'association Gammes.

90

Le nombre de places du Cada agréées par l'État.

60000€

La subvention attribuée par le Conseil départemental de l'Hérault à Gammes pour créer le Cada.

Ils sont arrivés fin septembre et en octobre. Des familles de Soudanais, de Syriens, un Afghan... Les premiers demandeurs d'asile hébergés dans le nouveau centre d'accueil ouvert à Montpellier, à deux pas du lycée Jean-Mermoz, par l'association Gammes. Mi-octobre, 35 d'entre eux étaient installés, soulagés d'arriver sains et saufs en lieu sûr. Les cours de français, qui sont obligatoires, ont aussitôt commencé. « *Cela se passe très bien*, confie Brigitte, l'une des 60 bénévoles qui intervient au Cada. *Ils sont très motivés. Les enfants participent aux premiers cours parce qu'ils ne sont pas encore scolarisés. L'ambiance est très détendue.* »

Fuyant la guerre, les violences et les exactions, ils ont pris les éprouvants chemins de l'exil pour chercher refuge

en Europe après avoir tout perdu, logement, travail, revenus, et parfois des proches... La France a décidé d'assurer leur protection. Leur demande d'asile a été enregistrée par la préfecture, puis transmise à l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii), qui les a orientés vers le Cada. C'est un accueil temporaire, pour quelques mois, dans l'attente d'une réponse à leur demande de statut de réfugié. Comme il ne leur est pas permis de travailler durant cette période, l'État leur verse, sous certaines conditions (âge, ressources...), une allocation journalière de 6,80 euros pour une personne, 10,20 euros pour deux personnes, etc.

Le Cada, c'est avant tout un hébergement. Au premier étage du centre d'accueil ouvert près du lycée Mermoz,



Mi-octobre, 35 demandeurs d'asile étaient installés dans le nouveau centre d'accueil ouvert à Montpellier.

Comment est financé le Cada

Les travaux d'aménagement du Cada ont coûté 696 000 euros, financés par l'association Gammes avec des subventions du Département (60 000 euros), de la Ville de Montpellier (60 000 euros) et de l'État (45 000 euros). L'État attribue également une dotation globale de fonctionnement au centre d'accueil géré par Gammes.

Trois cada dans l'Hérault

Le cada ouvert par Gammes en septembre est le second à Montpellier. Le premier, ouvert par l'association L'Astrolabe (groupe Adages) en 2004, est un cada « diffus ». Les demandeurs d'asile sont logés dans des appartements en différents points de la ville, au lieu d'être regroupés dans un hébergement collectif. Il dispose de 75 places. À Béziers, il est prévu d'agrandir le cada, un foyer collectif pour 50 personnes, géré par la Cimade. Les associations gèrent également de l'accueil d'urgence, en logement ou en hôtel, et accompagnent les réfugiés dans la préparation de leur dossier de demande d'asile, déposé en préfecture.

45 chambres pour deux personnes et des sanitaires. Au rez-de-chaussée, des cuisines collectives, une buanderie, une salle multimédia et un foyer. Les migrants étant extrêmement démunis, l'association leur fournit dès leur arrivée un minimum d'aliments et de produits d'hygiène. Elle a également mis en place plusieurs services. *« Il y a une épicerie sociale et un partenariat avec la Ressourcerie, où ils peuvent acheter des vêtements, de la vaisselle ou autres à moindre prix. Nous essayons de leur apporter un maximum de solidarité »*, explique Daniel Constantin, ancien préfet de l'Hérault et président de Gammes. Si tout est conçu pour que les exilés puissent mener une vie autonome, il leur est demandé de participer à l'organisation commune et au fonctionnement des services. Le Cada leur offre

aussi un accompagnement. Permanents et bénévoles guident les résidents dans les démarches administratives, les aident à se repérer dans Montpellier et à inscrire leurs enfants à l'école. *« Il leur est aussi proposé une première visite médicale, puis un suivi »*, précise Julie Garcin-Saudo, conseillère départementale en charge des égalités des chances et de la citoyenneté.

Le Cada a mis un an à ouvrir ses portes à Montpellier, après que le projet a été lancé dans l'urgence il y a un an, quand les Syriens affluaient en Europe. L'État a mis à disposition de Gammes un immeuble inoccupé. Il a fallu quelques mois pour l'aménager et y accueillir enfin des exilés.

Des routes plus sûres, un accueil amélioré

Aménager des équipements profitables à tous, c'est la mission que le Département s'est fixée. Avec des réalisations destinées aussi bien à la mobilité sur le territoire qu'aux besoins spécifiques de la population, la collectivité s'engage chaque jour à améliorer le service au public.

Quarante

Le foyer Isabelle-Marie rénové et agrandi

L'histoire commence en 1983, quand le foyer Isabelle-Marie s'installe à Quarante. L'établissement accueille 17 personnes handicapées. Mais trente ans après, le site a vieilli et ne répond plus aux normes. L'APEAI Ouest Hérault, qui gère aujourd'hui l'établissement, décide de construire trois nouvelles unités et de réaménager l'ancien foyer. Un projet que le Département approuve et soutient financièrement. Trois bâtiments médicalisés de 10 chambres chacun voient le jour en mai 2016, et le nombre de places d'accueil passe à 30. Aujourd'hui, l'opération est un succès. Elle contribue au bien-vivre des résidents et à la satisfaction des familles et des encadrants.

4,5 M€
Coût de l'opération.



Mauguio, La Grande-Motte

La RD 62 en travaux

Les travaux de la RD 62, entre Mauguio et La Grande-Motte, se poursuivent au niveau de l'échangeur du Petit Travers. Après la pose de trois buses hydrauliques jusqu'en décembre, la réfection de la chaussée sera engagée en janvier et février 2017. Sans interruption de la circulation.

1,8 M€

Coût de l'opération.

100%

Financement du Département.



Pézenas, Saint-Thibéry

Revêtement silencieux sur la RD 13

Des travaux de terrassement sont en cours sur la RD 13 entre Saint-Thibéry et Pézenas. Particularité du chantier : la route est revêtue d'une couche de « Nanophone », un béton bitumineux qui réduira le bruit de roulement des 14 000 véhicules quotidiens. Une bonne nouvelle pour les habitants du secteur.

3 M€

Coût de l'opération.

100%

Financement du Département.

Hérault

Vieillir en forme

Acteur clé de l'action publique en faveur des personnes âgées, le Département poursuit deux objectifs prioritaires : favoriser le maintien à domicile et prévenir la perte d'autonomie. Parmi ses actions emblématiques, le programme « bien bouger et bien vieillir en Hérault ».

30%
des plus de 65 ans vivent seuls
dans l'Hérault.

9,5%
des Héraultais ont 75 ans et plus.

12,4%
des 80 ans et plus vivent
dans un établissement
d'hébergement pour personnes
âgées dépendantes (Ehpad).

Les 60 ans et plus représentent déjà un quart de la population totale dans l'Hérault, et leur nombre va encore augmenter. En 2030, ils seront 122 000 de plus ! La part des seniors ayant perdu leur autonomie devrait également s'accroître. Selon l'Insee, il y aurait 6 700 à 12 300 personnes dépendantes supplémentaires en 2030. Cet essor de la dépendance constitue un enjeu majeur pour le Conseil départemental, chef de file des politiques sociales à l'égard des personnes âgées.

Autre enjeu de la politique du Département : le maintien à domicile. « *Les personnes âgées souhaitent rester chez elles, et le sens de notre action est précisément de prévenir la perte d'autonomie et de permettre à chacun de vieillir*

dans son logement dans de bonnes conditions », souligne Patricia Weber, vice-présidente déléguée aux solidarités à la personne. C'est aussi le sens de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement (ASV) votée le 28 décembre 2015 et qui s'applique désormais à l'action du Département. Parmi les mesures phares, la revalorisation de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), un accompagnement renforcé des personnes âgées dépendantes et de leurs aidants, ainsi que des actions de prévention.

Le Département n'a pas attendu la loi ASV pour innover dans ce domaine. Dès 2005, il a lancé le programme « bien bouger et bien vieillir en Hérault », avec le soutien de plusieurs fédérations sportives et d'Hérault Sport.



« Le sens de notre action est de permettre à chacun de vieillir dans son logement dans de bonnes conditions. »

L'objectif : aider les seniors à se maintenir en bonne santé. « *Nous proposons des activités physiques adaptées, ainsi que des ateliers nutrition et des conférences sur le thème de la santé, et cela sur tout le territoire départemental*, détaille Marie Passieux, vice-présidente déléguée à la jeunesse, aux sports et aux loisirs. *L'idée est de provoquer un déclin qui les amène à pratiquer une activité régulière* » (voir l'interview de Christian Bénézis p 14). C'est aussi un bon moyen d'éviter l'isolement des personnes âgées. En 2015, 10 500 seniors ont bénéficié de ce programme.

La présence des seniors a aussi un impact positif sur la vie du territoire. « *Les jeunes retraités, par exemple, contribuent largement au dynamisme associatif* », observe Patricia Weber.

Leur présence a également permis de développer l'emploi dans le secteur des services et dans celui des établissements d'accueil. L'aide à domicile représente environ 4 200 emplois dans l'Hérault. Dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes – dont le maillage répond globalement à la demande sur le territoire –, le Département veut inciter à augmenter le nombre de places pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. Il est également envisagé de donner un nouveau souffle aux logements-foyers, dotés de services pour personnes âgées, et rebaptisés « résidences autonomie ».

 www.francealzheimer.org



Patricia Weber, vice-présidente déléguée aux solidarités à la personne

Prévenir la perte d'autonomie

Le 8 septembre s'est ouverte à Montpellier la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie. Présidée par Kléber Mesquida, président du Département, avec la vice-présidence de l'Agence régionale de santé Occitanie/ Pyrénées Méditerranée, cette conférence est issue de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement. Pour la première fois, tous les acteurs de la prévention sont rassemblés pour aborder l'ensemble des domaines : l'accès aux équipements et aux aides techniques individuelles, les actions collectives et individuelles de prévention, le soutien aux aidants...

Aider les aidants

La loi sur l'adaptation de la société au vieillissement donne pour la première fois un statut et des droits à l'aidant familial. Une étude, lancée à l'initiative de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, est en cours pour identifier les aidants dans l'Hérault et connaître leurs besoins. Le Département pourra prendre des mesures pour les soutenir et développer un nouveau dispositif d'aide au répit.

Odette, 72 ans retraîtée solidaire

À 72 ans, Odette Amanton, retraitée sétoise, est une bénévole dynamique, une aidante familiale et une sportive. Son moteur : l'engagement citoyen.

Odette Amanton ne voit pas sa retraite comme une période de repos paisible. À 72 ans, elle aime toujours s'activer et ne s'en prive pas. Ses engagements bénévoles occupent l'essentiel de son temps. Pendant plusieurs années, elle a rendu visite, une ou deux fois par semaine, à des personnes âgées en maison de retraite, surtout des femmes, en fauteuil. Lecture, travaux manuels, jeux, bavardages... « *Je craignais que ce ne soit déprimant, avoue-t-elle. En réalité, cela m'a beaucoup apporté. Parfois, on riait beaucoup. Elles sont considérées comme des vieilles, des grabataires, mais elles aiment plaisanter, elles ont aussi envie d'être coquettes...* »

Odette Amanton s'investit également depuis quatre ans au Comité départemental des retraités et personnes âgées de l'Hérault (Coderpa), une instance

consultative placée sous l'autorité du président du Conseil départemental *. Réunions, débats, recherches, notes de synthèse... « *C'est très prenant, mais je suis syndicaliste depuis l'âge de 25 ans, et j'ai besoin d'avoir des causes à défendre. Je voudrais faire en sorte que les personnes âgées soient considérées comme des citoyens à part entière, même si leurs capacités physiques sont moindres, et que chacun vive sa vieillesse de manière agréable.* » Elle le souhaite d'autant plus qu'elle-même a vécu des moments difficiles l'an dernier. Son mari et sa mère malades, sa fille handicapée après une lourde intervention chirurgicale... Elle a fait de son mieux pour les soutenir. « *Cela m'a beaucoup occupée, confie-t-elle. Il faut se faire aider.* »

Six heures par semaine, elle va faire du sport à la piscine de Sète, près de chez elle, pour se maintenir en forme : nata-

« Je voudrais faire en sorte que les personnes âgées soient considérées comme des citoyens à part entière, même si leurs capacités physiques sont moindres. »

tion, aquagym, musculation... Mais son moteur, c'est l'engagement. « *En 1968, j'ai vécu un moment très intense de solidarité entre gens de toutes conditions. Depuis, je milite, comme syndicaliste et comme bénévole dans des associations.* » Citoyenne et solidaire.

* Le Coderpa est appelé à se fondre en 2017 dans le nouveau Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie.



Odette Amanton : « J'ai besoin d'avoir des causes à défendre. »



Isabelle, 58 ans accueillant familial

Être accueillant familial pour les personnes âgées est un vrai métier. À Mauguio, Isabelle Cerda fait partie des 132 familles agréées par le Département, en charge d'organiser le dispositif. Elle témoigne.

Installée à Mauguio, dans son exploitation agricole en plein champ, Isabelle Cerda a choisi en 1997 de se consacrer à l'accueil familial de personnes âgées. « À l'époque je vendais sur les marchés les produits de notre exploitation. J'avais recueilli de manière informelle une personne seule et très âgée qui vivait dans une caravane. Lorsque j'ai divorcé et que je suis venue m'installer dans ma maison actuelle, cette personne a voulu rester chez moi. Ça a été le déclic. C'est avec l'aide de l'assistante sociale que j'ai décidé d'entrer dans ce dispositif porté par le Département. » Depuis, Isabelle est très sollicitée. Cette énergique et généreuse cinquantenaire, venue d'Espagne dans les années 1970, se consacre au bien-être des personnes âgées qu'elle accueille. Ses quatre

enfants sont aussi très présents à ses côtés et veillent avec bienveillance sur ses pensionnaires. « Pas la peine de faire ce métier si vous n'avez pas la vocation », lance-t-elle, en passant délicatement un peu de crème sur le visage d'Odile, une des trois vieilles dames vivant chez elle. « C'est un métier pour lequel il faut aimer les personnes âgées, être organisé, patient, avoir de l'énergie et savoir faire preuve de psychologie. » Autant de qualités que l'on retrouve naturellement chez elle. « Pour moi, prendre soin des plus âgés, c'est ancré dans ma culture d'origine du sud de l'Espagne. Mon père aussi aimait les anciens et voulait les garder à la maison. »

Devenir accueillant familial

L'accueil familial et les conditions de rémunération sont formalisés par un contrat écrit signé entre la personne agréée et la personne accueillie ou son représentant légal.

Les conditions de l'agrément

La famille accueillante s'engage à garantir santé, sécurité et bien-être physique et moral des personnes âgées. Elle accepte le suivi social et médico-social des personnes accueillies et s'engage à suivre une formation initiale et continue assurée par les services du Département. L'accueil doit être assuré de façon continue et le logement adapté aux contraintes liées au grand âge ou au handicap.

La loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement réforme le régime juridique de l'accueil familial.



En savoir plus :
article 56 de la loi sur le site
www.legifrance.gouv.fr

Les modalités de l'agrément

L'agrément est délivré pour cinq ans par le Département pour l'accueil d'une à trois personnes maximum âgées de plus de 60 ans. Les services du Département vérifient régulièrement que les conditions et la qualité de l'accueil des personnes soient respectées.

La marche à suivre

Prendre contact avec le service Accueil familial et protection des majeurs du Département. Vous serez convié à une réunion d'information et de sensibilisation, et un dossier de demande d'agrément vous sera remis.



En savoir plus :
www.herault.fr
04 67 67 63 84 (le matin)
accueilpaph@herault.fr
www.famidac.fr

« Avoir une activité physique est indispensable »

Comment vieillir et rester en forme ? Les conseils de Christian Bénézis, médecin du sport, ancien conseiller départemental, à l'origine du programme « bien bouger et bien vieillir en Hérault ».



Christian Bénézis

Comment faire pour vieillir en bonne santé ?

Je préfère parler de « l'art d'avancer en âge ». On fait avec ses antécédents et on prend les moyens de rester en forme : bien

bouger et adapter son alimentation. Cela permet de gagner en sérénité et en plaisir. Le premier point essentiel, c'est de garder ou de reprendre une activité physique. Il faut la choisir en fonction de ses capacités et de ce que l'on a envie de faire. Un sportif a d'autres capacités et d'autres besoins qu'un sédentaire qui n'a jamais fait de sport, ou qui en a fait étant jeune mais qui ne fait plus rien depuis des années. Il s'agit d'éviter les activités à risques et de se limiter à ce que notre corps est capable d'assumer. Aussi est-il important de faire évaluer sa condition physique au préalable par un médecin pour repartir avec des conseils précis sur ce que l'on peut faire. Et ensuite, lui demander un « contrôle technique » régulier : cœur, os, articulations, muscles...

Mais avoir une activité physique, est-ce vraiment nécessaire quand on avance en âge et que l'on s'affaiblit ? C'est indispensable pour se maintenir en forme. À partir de 40 ans, un proces-

sus naturel se déclenche : un être humain perd 1 à 2 % de sa masse musculaire chaque année. Si l'on ne bouge plus quand on avance en âge, on boit moins, les muscles s'atrophient et ne sont plus alimentés en eau. De plus, chez les personnes âgées de plus de 75 ans, l'acuité visuelle et auditive diminue et les risques de chute augmentent. Garder une activité physique régulière permet d'entretenir sa musculation, donne envie de boire plus souvent. Cela permet aussi d'éviter les risques de chute.

Comment lever les réticences de personnes âgées qui n'ont pas eu de pratique sportive ?

Pour les sédentaires, il est recommandé de choisir des activités douces : qi-gong, tai-chi, aquagym, marche dans l'eau, aquabike... Dans tous les cas, il est très important de se faire plaisir. Après, tout est affaire de dosage, de progression et de régularité de l'activité. Trois fois par semaine pendant une heure, c'est un bon rythme qui permet d'entretenir sa musculation.

Faut-il également modifier son alimentation ?

C'est la deuxième clé pour se maintenir en forme. Si l'on est en surcharge pondérale, le mieux est de commencer à perdre du poids. Mais l'essentiel est

« La santé, c'est un état de bien-être physique, mental et social. Il est donc fondamental d'entretenir des relations et de partager des activités avec d'autres personnes. »

d'adapter son alimentation en respectant quelques règles : boire beaucoup, faire un bon repas le matin, manger plus léger à déjeuner et le soir, diminuer le sel, les sucres rapides et les mauvaises graisses, et enfin privilégier une alimentation méditerranéenne, pauvre en viandes rouges, riche en légumes, fruits, poissons, viandes blanches.

Cela suffit-il pour garder bon pied bon œil à tout âge ?

La santé, c'est un état de bien-être physique, mental et social. Donc, être en forme physiquement ne suffit pas. Il est fondamental d'entretenir des relations et de partager des activités avec d'autres personnes.



Pour faire évaluer sa condition physique
Service départemental de médecine du sport, pierresvives, Montpellier.
Tél. : 04 67 67 44 90

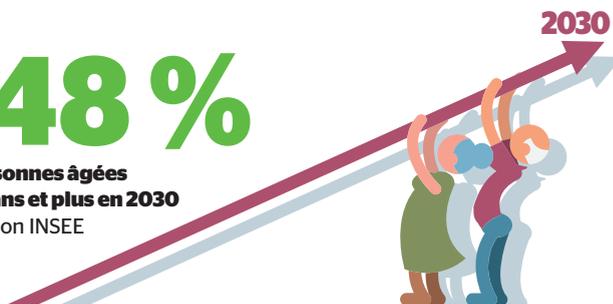
Un Héraultais sur quatre a 60 ans ou plus

244 666
personnes âgées
de 60 ans et plus
dans l'Hérault (INSEE 2013)

+ 48 %

de personnes âgées
de 60 ans et plus en 2030
Projection INSEE

2010



L'APA (Allocation personnalisée d'autonomie)

13 %

des 60 ans et plus
perçoivent l'APA
attribuée par le Département,
soit 40 000 personnes



27 153

bénéficiaires de l'APA
vivent à leur domicile



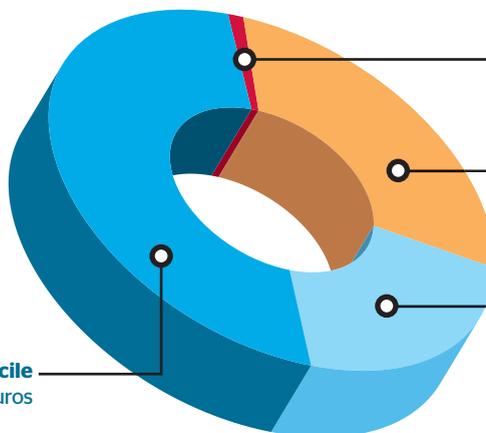
11 393

bénéficiaires de l'APA
vivent dans un établissement
pour personnes âgées



191,6 M€
consacrés par
le Département
aux personnes
âgées

APA à domicile
96 millions d'euros



Autres actions
2 millions d'euros

aide sociale à
l'hébergement
en établissement
53 millions d'euros

APA en
établissement
42 millions d'euros

10 000
emplois

générés par les personnes âgées
dans l'Hérault



25 %

des personnes âgées de 50 ans et plus s'occupent
d'un proche parent. Ces « aidants », désormais reconnus
par la loi, pourront être soutenus par le Département lors
d'une hospitalisation ou pour des phases de répit.

INITIATIVE LOCALE

La Vernière, une eau qui pétille

L'Hérault est riche de sources aux vertus multiples. Près de Lamalou-les-Bains, l'eau minérale gazeuse de la Vernière fait partie de ces pépites, avec des qualités médicales reconnues.

Comme celle de la Salvetat-sur-Agoût, elle jaillit dans le Parc naturel régional du Haut-Languedoc. Sa singularité réside en sa qualité, reconnue naturellement gazeuse, donc sans apport de CO₂. Jour après jour, l'eau de la source de la Vernière puise ses minéraux essentiels au long de son parcours dans les roches primaires, schistes et filons quartzeux des espaces sauvages du Haut Languedoc, pour offrir de fines bulles naturelles. « C'est un phénomène rare sur le marché des eaux embouteillées, souligne Sébastien Vinolas, le responsable du site. Le fait qu'elle soit gazeuse dès sa source, est une vraie singularité. En plus, cette eau a été considérée par l'Agence régionale de la santé comme une des meilleures eaux pétillantes en France. » Ses qualités en font une eau de table familiale et festive très appréciée, mais

aussi une référence en matière de santé. Vendue autrefois en pharmacie, elle est reconnue pour ses vertus digestives. « Nous avons trois forages captant trois types d'eau aux qualités différentes, commercialisées chacune avec une appellation spécifique: La Vernière, gazeuse, la plus connue pour la digestion; sa petite sœur La Cairolle en eau plate, plus diurétique; et la Saint-Michel-de-Mourcairol, riche en calcium et vendue en exclusivité par l'enseigne Lidl. » Le grand nombre de sources présentes le long de la faille géologique qui traverse ce secteur explique que certaines soient exploitées dans les piscines thermales de Lamalou-les-Bains. Elles ont suscité de nombreux travaux, notamment ceux des professeurs Charcot et Grasset, qui s'y intéressèrent de près à la fin du XIX^e siècle. C'est depuis lors qu'existent les thermes.

« Vendue autrefois en pharmacie, l'eau de la Vernière est reconnue pour ses vertus digestives. »

La Vernière appartient au groupe Roxane, une référence dans le domaine de la nutrition et de la santé. Dirigé par la famille Papillaud, présent dans 70 pays sur les cinq continents, c'est l'un des trois premiers acteurs sur le marché de l'eau embouteillée. L'usine emploie 17 salariés et produit jusqu'à 200 000 bouteilles par jour. « C'est une production qui fluctue en fonction du calendrier des commandes, car la consommation est inégale au long de l'année. »



En savoir plus: www.verniere.com



La chaîne de production de l'usine de la Vernière.





Michel Lopez devant l'usine:
« Au début, nous fabriquions nous-mêmes les bouteilles. »

« Autrefois, tout se faisait à la main »

Michel Lopez, 55 ans, responsable qualité, raconte 26 ans de travail dans l'usine. Il se souvient de ses débuts et témoigne.

Après 26 ans passés au service de la Vernière, Michel Lopez est aujourd'hui une mémoire de l'usine. « Dans les années 90, tout se faisait à la main, se souvient-il. Au début de l'exploitation pour la vente au grand public, nous fabriquions nous-même les bouteilles qui, à l'époque, étaient en verre. Parfois, on arrivait le matin, et si l'équipe de nuit n'avait pas assez fabriqué de bouteilles, il n'y avait pas suffisamment de stock, et donc pas de travail. Alors on repartait chez nous. C'était un peu artisanal! On produisait 20 000 bouteilles par jour. Aujourd'hui on en est à plus de 200 000. C'est le groupe Castel qui a lancé la marque en 1989, avec les premières campagnes publicitaires. Puis en 2004 le groupe Roxane, dirigé par la famille Papillaud, a repris l'usine. C'est un esprit "famille"

qui a été précieux lorsqu'en 2014, à l'occasion d'une importante crue de l'Orb, l'usine a été complètement inondée, alors qu'on venait juste de remettre les bureaux à neuf. 1,10 m d'eau et de boue, et de gros poissons coincés entre les palettes! Il a suffi d'un coup de téléphone pour que les collègues des autres sites viennent nous aider dans le nettoyage. Il y a eu une belle solidarité. Aujourd'hui l'eau de la Vernière est plus vendue en Bretagne, en Alsace, en Normandie et dans le bassin parisien que chez nous en local! Notre objectif est de développer la vente dans le milieu de la restauration, plus près de chez nous. »



L'ex-buvette de la Vernière.

« Une eau qui fait référence »

Les Celtes venaient déjà s'y ressourcer! Les légendes locales évoquent des eaux salutaires qui guérissaient. C'est à Napoléon III que l'on doit la reconnaissance officielle de l'eau minérale gazeuse de la Vernière. Anti-bilieuse, très digestive, elle est recommandée pour les pathologies des voies urinaires et digestives. « Elle est souveraine pour les maladies de l'estomac (dyspepsie, gastrites), les congestions du foie et les troubles de la nutrition (gravelle, goutte) », écrit en 1860 l'Académie de Médecine, qui en recommandait la vente en pharmacie.

Dès 1875, une buvette sous forme de kiosque et de guinguette permettait aux promeneurs de venir s'y désaltérer en traversant l'Orb par une passerelle en bois. La population locale s'y approvisionnait en eau gazeuse et ferrugineuse, une merveille pour le foie!

Des vergers parés contre la grêle

La vigne n'est pas la seule victime des orages de grêle qui ont frappé par deux fois l'Est héraultais. L'arboriculture, très touchée elle aussi, va bénéficier d'un soutien du Département.

Le 16 septembre à Saint-Just, la coopérative Cofruid'Oc était dans les starting-blocks, prête à inaugurer ses nouvelles installations sous le parrainage du navigateur Kito de Pavant. «*Nous nous sommes retrouvés comme des marins pris par un grand coup de vent. En 54 ans d'existence, notre coopérative n'avait jamais connu un tel sinistre*», résume son directeur, Didier Crabos. Sur 60 adhérents, 15 ont eu leurs vergers touchés, dont certains en intégralité, une situation «*psychologiquement et financièrement difficile*».

Aux Vergers de Mauguio, même scénario, un mois plus tôt. «*Les pommes éventrées, déclassées, ne sont pas commercialisables, même sur le marché de la transformation*», déplore Robert Cecchetti, président de la Sica. *La perte de*

récolte, de l'ordre de 10%, va augmenter nos frais fixes. Mais le bilan aurait été pire sans les filets pare-grêle dont la coopérative s'est progressivement équipée depuis 2000, avec un coup de pouce financier du Département.» Au total, 130 hectares ont été touchés par ces deux épisodes. «*Le vent très violent a projeté les grêlons à l'horizontale, d'où les dégâts sous filets*», précise Jean-Luc Falip, vice-président délégué à l'agriculture, à la pêche et à la forêt.

«Les plantations, de plus en plus chères, nécessitent de sécuriser la production mais l'installation de filets pare-grêle coûte entre 15 000 et 17 000 euros l'hectare», observe Didier Crabos. «*Les aides peuvent vraiment servir de déclencheur*», renchérit Robert Cecchetti. *Message reçu. «Le Département, qui s'engage pleinement*

« Nous nous sommes retrouvés comme des marins pris par un grand coup de vent. En 54 ans d'existence, notre coopérative n'avait jamais connu un tel sinistre. »

auprès de la profession viticole, très touchée par ces orages, soutiendra également la filière arboricole en cofinçant l'acquisition de filets pare-grêle par les organisations de producteurs, dans le cadre réglementaire des fonds européens», annonce Jean-Luc Falip. La zone de montagne n'est pas oubliée: «*Même si le secteur sinistré concerne la plaine de l'Hérault, les producteurs de la Sica du Caroux pourront bénéficier des mêmes aides.*»



Le Département cofinancera l'achat de filets pare-grêle par les organisations de producteurs.





Fabrice Gwizdz

Le goût des huîtres

Les 10 et 11 décembre, des chefs et vigneron stimuleront vos papilles à l'occasion d'un « Vincœurs et Saveurs d'Hérault » organisé à Montpellier*. Parmi eux, Fabrice Gwizdz (Le Grand Large, Balaruc).

Pourquoi participez-vous à Vincœurs et Saveurs d'Hérault ?

D'abord pour partager mon amour des produits locaux avec les Héraultais. Je cuisinerai des poissons, des huîtres et coquillages du bassin de Thau dans toutes les versions possibles, devant le public invité à les déguster. J'espère aussi découvrir de nouveaux produits et échanger avec les chefs présents.

Quelles sont les particularités des coquillages « made in » Thau ?

Cet étang d'eau salée, riche en plancton, bénéficie d'un écosystème extraordinaire, l'un des meilleurs qui soit pour ces produits. Les coquillages y sont aussi chouchoutés que les crustacés de Balaruc ! En résultent, entre autres, des huîtres au caractère équilibré, pas trop iodées, avec une mâche agréable et un

goût de noisette, qu'il faut oser déguster avec une simple pincée de poivre.

Qu'apportent ces produits sur le plan nutritionnel ?

Excellente source de protéines et d'oméga 3, ils offrent des teneurs exceptionnelles en vitamines B et A, minéraux et oligo-éléments, tout en étant très peu caloriques. Ils font donc partie du fameux régime méditerranéen.

En quoi vous sentez-vous proche de cette cuisine méditerranéenne ?

Au-delà de ses bienfaits pour la santé, elle est synonyme de recettes familiales comme la seiche à la sétoise. Elle évoque l'amour, le partage et tout un patrimoine culinaire dont l'Hérault peut s'enorgueillir : huile d'olive, courgettes, melons, asperges, miel, vin, etc.

La recette de saison de Fabrice Gwizdz



Écrin d'huîtres, mousseline de muscat et perles de caviar de mulet

- 4 huîtres n°3 du bassin de Thau
- 3 noisettes de beurre clarifié
- 100 ml de muscat de Frontignan
- 2 jaunes d'œuf
- 30 ml de muscat sec pétillant
- 30 ml de crème liquide 35%
- Le jus d'un demi-citron
- Sel et poivre du moulin

Ouvrir les huîtres, réserver mollusques et coquilles. Dans une casserole, chauffer le beurre clarifié et le muscat jusqu'à légère ébullition. Pocher les huîtres pendant 1 mn puis les déposer dans leur coquille. Ajouter la crème au mélange ayant servi à pocher les huîtres et faire réduire de moitié. Dans un cul-de-poule, déposer les jaunes d'œuf et le muscat sec pétillant, chauffer doucement au bain-marie tout en fouettant vigoureusement jusqu'à l'obtention d'un résultat très mousseux et assez ferme, soit environ 5 mn. Incorporer 30-40 ml de la sauce crème-muscat. Ajouter le jus de citron et mélanger. Déposer une généreuse quantité de ce sabayon sur chaque huître et faites dorer au four, position grill, 1 à 2 mn. Déposer sur un lit de sel de mer et décorer avec un peu de caviar de mulet. Servir avec un vin blanc de l'Hérault bien glacé.

*Marché de Noël

Vincœurs et Saveurs d'Hérault
10 et 11 décembre
au Domaine d'O à Montpellier.
www.herault.fr



Les élèves du collège de Capestang ont pu savourer de la viande de bœuf issue d'élevages héraultais.

De la viande locale servie à la cantine

Cinq collèges de l'Hérault servent dans leurs cantines de la viande issue d'élevages locaux. Une démarche expérimentale soutenue par le Département pour promouvoir la qualité et les circuits courts.

La consommation responsable est devenue un levier de changement économique et politique. Le Département s'est engagé dans cette voie en menant une expérience d'approvisionnement des collèges en viande de bœuf locale. «L'opération est coordonnée par la plateforme Agrilocal34, créée par le Département pour mettre en relation les fournisseurs locaux de produits alimentaires, quels qu'ils soient, et les acheteurs publics, explique Marie-Pierre Pons, vice-présidente du Conseil départemental. Elle fait intervenir trois éleveurs de l'Hérault, via le Syndicat mixte filière viande et en relation avec l'abattoir de Pézenas.»

L'expérience, menée d'octobre à décembre, concerne cinq collèges du département. Ainsi Murviel-les-Béziers,

Pézenas, Saint-Pons, Olargues et Servian proposent dans leurs cantines une viande de bœuf de qualité issue d'élevages locaux. Les collégiens apprécient la qualité et la saveur de cette viande, servie mijotée, braisée ou grillée.

Le Département souhaite poursuivre cette démarche qui, en supprimant des intermédiaires, permet aux producteurs de conserver une part plus importante de la valeur ajoutée. Car le but est aussi de favoriser l'emploi, de soutenir l'économie locale et de renforcer l'attractivité du territoire. L'initiative répond aussi à l'attente des consommateurs qui, de plus en plus, souhaitent consommer des produits du terroir, de meilleur goût, à l'origine bien identifiée et à des prix raisonnables.



Gilles Delmas, éleveur à Dio-et-Valquières

«Des bêtes nourries au foin et aux céréales»

« Je fais partie des trois éleveurs héraultais qui ont fourni la viande de bœuf pour cette expérience dans les collèges. Mes bêtes sont élevées en plein air et nourries avec du foin et des céréales que nous produisons nous-même, ce qui garantit la qualité de la viande produite. C'est Agrilocal34 qui a très bien coordonné l'opération. Nos bêtes sont passées par l'abattoir de Pézenas, dont je tiens à souligner le sérieux, tant dans l'attention et le respect porté à l'animal que pour les règles d'hygiène. Actuellement, 120 éleveurs y conduisent leurs bêtes. Et nous n'avons jamais eu à nous plaindre de la qualité de la découpe ni du conditionnement. »

5 collèges ont servi dans leur cantine de la viande locale.

3 éleveurs héraultais concernés par l'opération.

120 éleveurs utilisent l'abattoir de Pézenas.

Quand le théâtre va au collège

Avec l'opération « Collèges en Tournée », le Département propose des créations de spectacles par des compagnies héraultaises pour faire découvrir gratuitement le théâtre aux collégiens.

L'opération « Collèges en tournée », créée par le Département en 2011, est un échange : « Il s'agit pour les collégiens de découvrir le monde du théâtre, et pour les compagnies héraultaises de créer des spectacles destinés à partir en tournée dans les établissements scolaires », explique Renaud Calvat, vice-président délégué à l'éducation et à la culture. « Cette offre est aussi diffusée sur tout le territoire héraultais dans des communes éloignées des lieux de culture et qui ne disposent pas d'équipement permettant l'accès aux propositions artistiques. » Cette année, le Département a établi un partenariat avec quatre théâtres de l'Hérault : le Domaine d'O à Montpellier, SortieOuest à Béziers, la Scène nationale de Sète et du bassin de Thau, et le Sillon à Clermont-l'Hérault. L'idée consiste à organiser dans chacun de

ces sites des résidences de création théâtrale, puis de diffuser ces créations dans les quatre territoires du département. Au total, ce sont 52 représentations qui sont données en novembre et décembre dans les collèges et les salles de fêtes des petites communes de l'Hérault. « Ces spectacles permettent aussi un échange très riche entre le public, les artistes, le metteur en scène et les techniciens », remarque Marie Lavaud Mounié, chargée de mission au service éducatif du théâtre du Sillon et enseignante au collège Max-Rouquette de Saint-André-de-Sangonis. « Une expérience remarquable qui fait entrer le spectacle vivant dans le collège en bousculant un peu la routine. Cela crée beaucoup de vitalité dans les classes. Les élèves sont dans l'action et se sentent concernés, avec parfois l'éveil de vocations, et une grande ouverture

52 représentations données en novembre et décembre dans les collèges et les salles de fêtes des petites communes de l'Hérault.

sur de grands sujets universels. »

En novembre et décembre, deux créations seront diffusées : *Et mon cœur c'est du poulet*, par la Cie Mungo, et *Andy's gone*, par la Cie Adesso et Sempre. S'y ajouteront deux spectacles créés en 2015 : *Une petite entaille*, par la Cie Humani Théâtre, et *El Duende*, par la Cie TBNTB. Renseignez-vous pour connaître les dates et lieux les plus proches de chez vous. C'est gratuit, mais sur inscription !

 **En savoir plus : 04 67 62 72 90 et herault.fr**



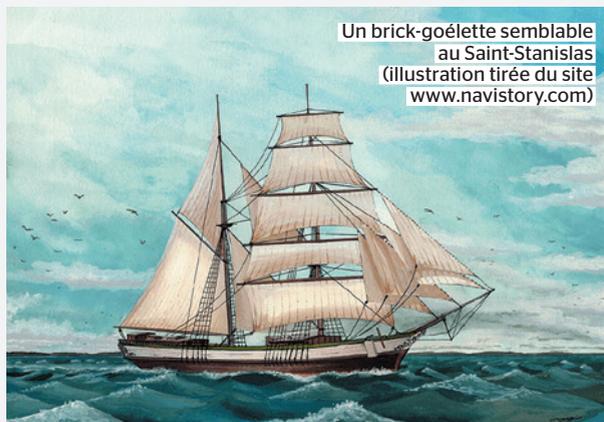
Andy's gone, par la Cie Adesso et Sempre, une libre évocation d'*Antigone*.



LE JOUR OÙ...

1859

Cette année-là, un navire italien *Le Saint-Stanislas*, fait naufrage au large de Frontignan. À bord, une précieuse cargaison pour les viticulteurs du Midi. Et un mystère renouvelé.



L'avant et l'arrière. Étrave et étambot (gouvernail). C'est ce qu'il reste de mieux conservé d'une épave de 21 mètres qui gît par quatre mètres de fond à une encablure de la plage des Aresquiers, entre Maguelone et Frontignan. Découverte par un chasseur sous-marin en août 2008, elle attire l'attention du Drassm (Département des recherches archéologique sub-aquatiques et sous-marines), qui lancera des fouilles sous le nom codé « Aresquiers 12 ». L'inventeur a fait état de blocs de soufre posés sur des traverses, et les archéologues pensent immédiatement à un navire de transport en bois du milieu du XIX^e siècle. À l'époque, un trafic soutenu venant d'Italie amène au port de Sète des cargaisons hebdomadaires de soufre. C'est un traitement souverain contre l'oïdium, un champignon qui ravage depuis 1850 les vignobles et menace de ruiner l'économie locale autant que toutes les vignes françaises.

Les archives départementales sont mises à contribution pour percer le mystère du bateau englouti. Dans le tableau des naufrages, on trouve mention du *Saint-Stanislas*. Ce

brick-goélette napolitain de 123 tonneaux, venant de Licata en Sicile, se rendait à Sète chargé de soufre quand il a heurté des rochers lors d'une tempête, s'est couché sur le flanc et a été submergé. Par chance, aucune victime ne fut à déplorer. Mystère résolu ? Las ! L'archéologie sous-marine n'est pas un long fleuve tranquille. Lors des sondages de juillet et août 2015, l'hypothèse du *Saint-Stanislas* va tomber à l'eau. L'équipe du SRA (Section de recherches archéologiques) de Frontignan - une vingtaine de plongeurs bénévoles formés aux méthodes scientifiques -, sous la houlette du docteur en archéologie Laurence Serra, retrouve dans l'épave une pièce à l'effigie de Napoléon III datée de 1863. Les débris immergés devant la plage des Aresquiers ne pouvaient donc être ceux du *Saint Stanislas*. Le mystère du bateau naufragé est donc relancé.

Mais l'important n'est peut-être pas là, dans le nom du navire qui attend depuis un siècle et demi qu'on le tire de l'oubli. Sa cargaison, ou celle du Saint-Stanislas, montre à quel point le commerce du soufre fut intense dans notre région à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. C'est que si l'on en connaissait empiriquement les effets, ce n'est qu'à partir de 1850 et la crise de l'oïdium qu'un ingénieur et viticulteur de génie, Henri Marès, va en définir précisément les doses et les conditions d'emploi pour lutter contre le fléau. Pour Pierre Bouldoire, conseiller départemental et maire de Frontignan, « *durant toute cette période, c'est aussi grâce au dur labeur des gens de mer, souvent Italiens, à leurs sacrifices parfois, que fut sauvée l'industrie du vin dont l'Hérault était alors le premier producteur français et Frontignan le fleuron, avec son muscat vendu jusqu'aux États-Unis. C'est une belle leçon sur l'interdépendance des économies et les solidarités humaines.* »



Le Département 1^{er} soutien des ports

Le Département de l'Hérault possède huit ports. Un legs des lois de décentralisation, qui fait de la collectivité un acteur important de l'économie littorale.

L'Hérault compte de nombreux ports. De taille plus ou moins grande, ils se dédient à la pêche, la conchyliculture et la plaisance. Le Département en possède huit. Six sont situés dans la lagune de Thau, et deux en bord de mer. Le fleuron : Le Grau-d'Agde et sa criée publique ultramoderne (voir ci-contre).

Cette compétence départementale est héritée des premières lois de décentralisation, en 1984. À côté de l'État, et des communes, le Département est amené à prendre en charge huit ports, liés à la pêche ou à la plaisance, sur l'étang de Thau et l'ouest du département.

En 2014, la loi NOTRe* prévoit de rebattre les cartes. Les Départements seraient ainsi écartés de la gestion des ports. Mais les élus de France entière se mobilisent et la version finale de la loi

maintient la compétence portuaire pour les Départements.

L'enjeu n'est pas vraiment financier. Un port nécessite des investissements lourds et réguliers, des frais d'entretien importants, entre dragage et équipement des berges. Mais un port permet de soutenir l'économie locale. Et la plaisance est aussi un outil de valorisation touristique. « *Soutenir les ports, c'est soutenir l'économie et l'emploi, souligne Audrey Imbert, conseillère départementale en charge de la conchyliculture et la pêche. Il est important d'être présent aux côtés des métiers de la mer, tout en préservant l'étang de Thau, magnifique mais fragile. Et l'activité plaisancière contribue à l'attractivité touristique du département.* »

* Loi portant Nouvelle organisation territoriale de la République.



Audrey Imbert, conseillère départementale en charge de la conchyliculture et la pêche

Le Grau-d'Agde, fleuron du Département

« *On le sait peu, mais la criée du port départemental du Grau-d'Agde est la deuxième criée publique méditerranéenne de France* », observe Audrey Imbert, conseillère départementale en charge de la conchyliculture et de la pêche. Rénové en profondeur entre 2010 et 2014, le port de pêche a vu ses quais agrandis et modernisés, et surtout une transformation du bâtiment de la criée. Le poisson est désormais déchargé sur des bacs recouverts de glace, avant d'être amené dans la salle des ventes par un circuit automatisé. L'avantage : une présentation qualitative qui favorise de meilleurs prix. Ici, 64 acheteurs professionnels acceptent de payer un prix plus fort qu'ailleurs : 4,40 € le kilo de poisson en moyenne. Un tarif qui satisfait les pêcheurs. Conséquence : l'attrait du Grau-d'Agde ne cesse de croître. Désormais, 97 navires, dont 10 chalutiers, y apportent leur marchandise. 1500 tonnes de poissons y sont négociées par an, pour un chiffre d'affaires de plus de 5 millions d'euros. Et ce n'est qu'un début : calibré pour les poissons de qualité supérieure, le port correspond parfaitement aux tendances de la pêche en Méditerranée.

Les huit ports départementaux :

Le Barrou (Sète), Bouzigues, Le Grau-d'Agde, Marseillan Les Mazets, Mèze, Le Mourre-Blanc (Mèze), Tabarka (Marseillan), Vendres.

RETOUR SUR...

La longue traque de l'EID

En 2015, les moustiques ont harcelé très tôt dans la saison. Dans un contexte réglementaire contraignant, les aléas climatiques ont limité l'efficacité des traitements appliqués par l'Entente interdépartementale pour la démoustication (EID). L'année 2016, plus sèche, a été moins piquante.

1959

Création de l'EID Méditerranée, opérateur aujourd'hui mandaté par six collectivités : Départements de l'Hérault, des P-O, de l'Aude, du Gard, des Bouches-du-Rhône et du Var, Région Occitanie/Pyrénées Méditerranée.

2

agences dans l'Hérault, à Sauvian et à Fréjorgues, et une trentaine d'agents.

40000 ha

en moyenne traités chaque année, de l'étang de Berre aux Pyrénées-Orientales.

Pendant des décennies, on s'était habitués à ce que les moustiques nous laissent tranquilles, l'été en particulier. Et puis ils sont revenus nous gâcher les soirées. Didier Moulis, directeur technique de l'Entente interdépartementale pour la démoustication (EID), explique : « *La "saison de chasse aux moustiques" est ouverte de mi-janvier à mi-décembre, et, s'agissant des moustiques traditionnels, issus des zones humides littorales (à ne pas confondre avec le moustique tigre, urbain), il ne faut pas louper les grosses périodes de démoustication qui se déroulent au moment des fortes pluies, en particulier aux équinoxes de printemps ou d'automne.* » Et aussi au moment des mises en eau, l'été, liées à l'irrigation, à la chasse, à la vie des manades ou aux entrées maritimes.

75% des traitements se font à partir de petits avions ou d'hélicoptères qui épandent les produits insecticides en rase-motte de façon très précise, avec suivi GPS. Or l'année 2015 a été perturbée par plusieurs épisodes de pluie, aussitôt relayés par des vents violents. Les avions jaunes n'ont pas toujours pu décoller. Malgré une très forte implication des agents de l'EID, qui ont œuvré dans les zones humides à pied ou avec des véhicules amphibies, y compris les week-end, les traitements n'ont pas toujours pu être réalisés suffisamment tôt pour être efficaces. « *Pour éliminer un maximum de moustiques, il faut intervenir dès la mise en eau des lieux où sont pondus les œufs, au moment où ils éclosent et se transforment en larves* », détaille Didier Moulis. Il faut avoir l'œil pour repérer les petits organismes qui



1 L'*Aedes caspius*, moustiques des zones humides littorales – **2** De petits avions épandent les produits insecticides en rase-mottes – **3** L'*Aedes albopictus*, ou "moustique tigre".

deviennent des moustiques adultes en quatre à cinq jours. L'efficacité du produit est d'autant plus grande que la larve ne dépasse pas 1 mm.

Mais la tâche est également compliquée par l'évolution de la réglementation, encadrée par une directive européenne dite « biocide », mise en œuvre depuis le début des années 2000. « Très longtemps nous avons eu à disposition une dizaine d'insecticides, indique Didier Moulis. On ne nous en autorise plus que deux : le BTI, pour contrôler les larves dans les marais, et la Deltaméthrine, pour traiter les moustiques adultes dans le cadre des opérations de santé publique, et ce essentiellement en zone urbaine et périurbaine. » Difficulté supplémentaire : alors qu'auparavant, les produits liquides détruisaient

les larves par contact, le BTI ne les élimine que s'il est ingéré. Or le produit doit sédimenter, et les contraintes sont nombreuses : couvert végétal, niveau d'eau, température...

Une année n'étant jamais semblable à une autre, le temps a été plus sec en 2016. « Cette année, les mises en eau ont été très localisées, et nos équipes ont pu travailler convenablement. » Si les agents de démoustication ont quand même traité, dans l'Hérault, 3 000 hectares en terrestre et 5 000 hectares en aérien, s'il s'agit d'une petite année pour l'EID. Et un été bien plus serein sur le littoral, où les *Aedes* et autres *Culex* se sont faits beaucoup plus discrets.



Christophe Morgo, conseiller départemental, président de l'EID Méditerranée

« Contre le "tigre", une mobilisation citoyenne »

« Nous savons traiter les moustiques des marais, mais nous sommes moins bien armés contre une autre espèce, urbaine celle-là, le moustique tigre, présente dans l'Hérault depuis 2012. Cet insecte, reconnaissable à ses rayures et venu d'Italie, colonise peu à peu tout le territoire. Il vit chez les particuliers, dans les maisons ou les immeubles. Il se déplace très peu : 150 à 200 mètres. Comme il est vecteur potentiel de maladies comme la dengue, le chikungunya ou le Zika, l'EID intervient à la demande du Conseil départemental, sur signalement de l'Agence régionale de santé : des traitements sont alors réalisés par nos agents afin de limiter tout risque épidémique. Au plan de la nuisance, et comme il y a une pullulation de gîtes larvaires potentiels dans un tout petit rayon (pied de parasol, verre ou n'importe quel récipient) une action insecticide efficace n'est pas possible. La solution passe par une mobilisation citoyenne. En éliminant tout ce qui peut recueillir de l'eau. »



En savoir plus :
Tous les bons plans pour avoir les bons gestes
www.eid-med.org et
www.moustiquetigre.org



Se faire vacciner pour se protéger et protéger les autres

Dès le plus jeune âge, les enfants doivent être protégés par des vaccins. Certains sont obligatoires pour entrer en crèche.

Les vaccins nous immunisent individuellement et nous protègent aussi collectivement. «*S'il n'y a plus de variole chez nous c'est parce que tout le monde a été vacciné*», explique le docteur Anne Alauzen, qui dirige, au Conseil départemental, le service de Protection maternelle et infantile (PMI). «*Il y a aujourd'hui une crise de confiance*, observe-t-elle. *Certains parents doutent de l'utilité des vaccins. Il faut le rappeler: les vaccins nous prémunissent contre des virus et des bactéries pour lesquels il n'y a pas d'immunité naturelle.*» Ainsi le BCG peut-il être administré dès le 1^{er} mois de naissance. D'autres vaccins, comme ceux contre la coqueluche, l'hépatite

ou le diphtérie-tétanos-polio le sont au 2^e mois. «*Les campagnes de vaccination réduisent la circulation de germes virulents et la transmission de maladies*», souligne le médecin. Pour que toute la population soit protégée, le taux de personnes vaccinées doit atteindre 85 % à 90 %. Dans l'Hérault, en PMI, les consultations pédiatriques, le suivi des grossesses, les bilans de santé à l'école maternelle mis en place par le Département permettent d'afficher des statistiques plutôt bonnes pour la coqueluche (98 %) mais perfectibles pour l'hépatite B (76 %), la rougeole, les oreillons et la rubéole (88 %).



Véronique Calueba, déléguée à l'enfance et à la famille

«Un accès gratuit à tous les vaccins obligatoires»

« Le Département a fait de la vaccination et de la promotion de la santé auprès des enfants de 0 à 6 ans un devoir social et une politique prioritaire. Tous doivent pouvoir avoir accès gratuitement à tous les vaccins obligatoires ou recommandés. Une convention a été passée en ce sens entre le Département et la Caisse primaire d'assurance maladie. Les vaccins peuvent se faire lors de consultations de pédiatrie préventive. Celle-ci dispose d'une antenne dans les 19 agences de la solidarité départementale réparties sur le territoire et ouvertes à tous. Là où il n'y a pas d'antenne, les vaccinations se font en mairie, dans un local spécialement aménagé. Et lorsque les gens ne peuvent pas se déplacer, un bus de la PMI va vers eux. Il dessert l'arrière-pays une à deux fois par mois et se rend auprès des gens du voyage. »

Où se faire vacciner

chez son médecin ou son pédiatre ou à la PMI.

56 lieux de consultations de la PMI (Agence de la solidarité, mairies, et bus).

Le calendrier de vaccination 2016 est consultable sur le site www.herault-enfants.fr

COUP DE CŒUR

SORTIR



Je Dis **Oui** À Mes **Envies**

pierresvives nous fait son cinéma

Profitez du mois du film documentaire, proposé par le Département à pierresvives, à Montpellier, pour voir des perles rares (*Karaoke domestique*, d'Inès Rabadan, *Jeunesses françaises*, de Stéphan Castang, *Cleveland contre Wall Street*, de J-S Bron)... Mais aussi découvrir l'Hérault via les archives de la télé, ou passer «Un après-midi avec Prince»!

 <http://pierresvives.herault.fr>

SORTIR

Ce mois-ci encore, le Département et ses partenaires vous ont concocté une ribambelle de rendez-vous culturels pour tous les âges et tous les goûts. En voilà une petite sélection, à découvrir à Montpellier (Domaine d'O et pierresvives) et à Béziers (SortieOuest à Bayssan-le-Haut).



**Gratuit
ou presque**



**Jeune
public**



**Accessible
handicap**

Le 19 novembre
Saint-Pons-de-Thomières

« Un pays pour Laura »

Aventure artistique unique en Europe, l'orchestre Pays Haut Languedoc et Vignoble associe musique, théâtre et découverte de l'histoire languedocienne. Son nouveau spectacle raconte l'improbable rencontre entre deux générations et deux cultures. À 21h. Tarif: 8 € (gratuit - de 12 ans).

Rens.: 04 67 38 11 10



Le 25 novembre
Montpellier

Rugby féminin

Match international France/États-Unis. Les USA Eagles, l'une des meilleures équipes du monde, face au XV de France féminin. La rencontre s'inscrit dans le cadre de la « tournée de novembre » des féminines et sera décisive pour construire l'équipe qui préparera la Coupe du monde 2017. 21h à l'Altrad Stadium. Tarif: 6 €. Place VIP: 70 €.

Rens.: www.montpellier-rugby.com



Du 6 au 13 novembre
Valflaunès



Festa de la Vendemia

Fêtez la fin des vendanges avec les vignerons du Pic Saint Loup. Une semaine de découvertes culturelles autour d'expositions sur le patrimoine local présentées dans les remises du village. Et une grande fête populaire le week-end: musiques traditionnelles, marché du terroir, animations, dégustations...

www.festavendemia.sitew.com



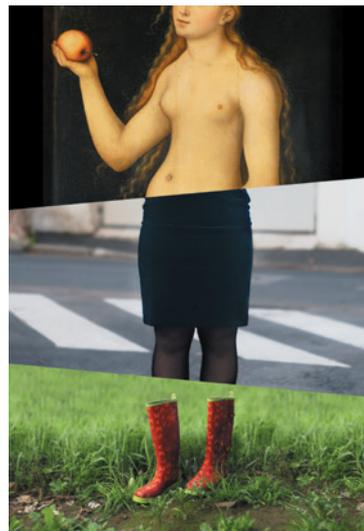
Les 18, 19 et 20 novembre
Béziers SortieOuest



Théâtre contemporain

Vieille dame, ébéniste, marchand d'ours en chocolat... Toute une colonie de personnages s'est invitée dans son cerveau et ne le laisse plus en paix. Christian Mazzuchini donne vie au délire schizophrénique et burlesque du grand auteur Valletti. Tarifs: 10 €/6 €.

Rens. 04 67 28 37 32 www.sortieouest.fr



Le 27 novembre
Pégairolles-de-l'Escalette



Conférence décalée

Et mon cœur c'est du poulet? Mêlant expérimentations, faits scientifiques et démonstrations loufoques, Ghislaine et son assistant tentent de nous éclairer et sur l'amour. Spectacle créé en 2016 dans le cadre du dispositif « Collèges en tournée » du Département de l'Hérault. À 17h30, salle des fêtes. Dès 14 ans.

www.lodevoisetlarzac.fr



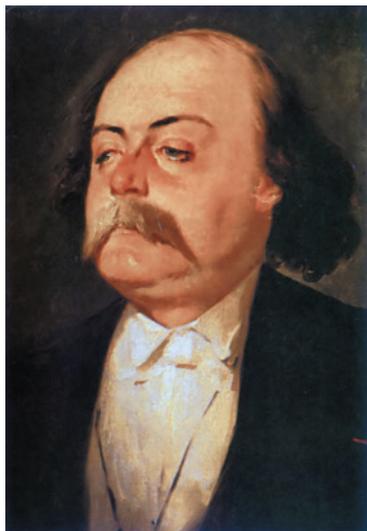
Le 11 novembre
Bédarieux



Miossec, retour gagnant

Ce concert, c'est une communion quasi-chuchotée entre un artiste au sommet et son public, au son des violons tziganes et des accordéons. Un bijou de tendresse, en prise avec les soubresauts de la vie. À La Tuilerie. Tarifs: 25 €/15 €. Également au Domaine d'O, à Montpellier, le 10 janvier 2017.

Rens.: 04 67 95 48 27



Les 8 et 9 novembre
Sète



Une satire de la bêtise humaine

On en jubile d'avance : assister aux dialogues entre Jérôme Deschamps et Micha Lescot dans une adaptation de *Bouvard et Pécuchet*, roman inachevé de Gustave Flaubert. Recommandé en famille à partir de 12 ans. Théâtre Molière. Tarifs : de 8 à 30 €.

Rens. : 04 6774 6697
et www.theatredesete.com



Les 9 et 10 novembre
Montpellier Domaine d'O



La Grande Guerre

Sur un plateau de tournage miniature, filmé en direct et rythmé par des bruitages et la lecture de lettres de Poilus, Hotel Modern et Arthur Sauer reconstituent l'enfer de la « Der des der ». Un spectacle éblouissant aux visions poignantes. Théâtre Jean-Claude-Carrière. Tarifs : de 6 à 20 €.

Rens. : 0 800 200 165
et www.domaine-do-34.eu



Du 14 au 20 novembre
Pézenas

Festival de littérature jeunesse

« La maman des poissons » mêle avec bonheur une quinzaine d'auteurs et d'illustrateurs invités, des représentations théâtrales, expositions, lectures, ateliers et débats. Une fête du livre et de la lecture très attendue, autour du thème 2016 « Et pourquoi pas ? »

www.facebook.com/lamamandespoissons-pezenas



Du 2 au 30 novembre
Vallée de l'Hérault



Fantaisie musicale pour les petits

Guitare ou ukulélé sur le dos, claquettes aux pieds, deux comédiennes enchaînent chansons, danses et surprises sonores dans un spectacle poétique, destiné aux enfants de 2 à 7 ans. Sur réservation auprès des bibliothèques du territoire.

www.cc-vallee-herault.fr/agenda-culturel.html



Du 30 novembre au 4 décembre
Sérignan



Slava's Snowshow

Avis de tempête avec fortes bourrasques de rire ! L'artiste russe Slava Polunin, considéré comme le « meilleur clown au monde », emporte petits et grands dans un tourbillon de magie et de poésie. À La Cigalière. Tarifs : 26 à 30 €/13 € (-11 ans).

Rens. 04 67 32 63 26 et www.lacigaliere.fr



Le 4 décembre
Prades-le-Lez



Solo clownesque

Quelques caisses en bois empilées, de nombreux gadgets et une bonne dose d'humour. Au 12 rue d'la Joie, une concierge raconte, par marionnettes interposées, des moments de vie des locataires de son immeuble. Une histoire désopilante et bourrée d'humanité. À 14 h 30 au domaine de Restinclières. Tous publics.

Rens. : 04 99 62 09 40



La Banque alimentaire devient itinérante

Le dernier week-end de novembre, la Banque alimentaire de l'Hérault organisera une nouvelle collecte de denrées alimentaires à l'entrée des grandes surfaces, pour les redistribuer à des associations et aux CCAS (Centres communaux d'action sociale) du département. Depuis mai dernier, l'association s'est aussi dotée d'un camion, « Itinérance 34 », qui se déplace toutes les semaines pour livrer des produits, frais, secs et surgelés, dans l'arrière-pays: À Ganges pour l'instant, puis bientôt dans la vallée de l'Hérault et, d'ici à 2018, dans l'Ouest biterrois. Yves Bourgue, président de la Banque alimentaire, précise: « *Ce camion va se rendre dans toutes les zones où il n'y a pas d'association caritative telles que la Croix-Rouge, le Secours populaire ou les Restos du cœur, alors que 30% de personnes y vivent sous le seuil de pauvreté.* » Il livrera ses denrées aux associations existantes, ou à venir, qui voudront bien être un relais alimentaire. Il approvisionnera également le camion de l'épicerie solidaire itinérante « Roule'contact », de l'association Terre Contact, avec laquelle la Banque alimentaire a noué un partenariat.



www.ba34.banquealimentaire.org



Faire ses courses et reprendre pied

Le Département finance des épiceries sociales très innovantes. Les publics en difficulté peuvent y faire des courses à tout petits prix. Et participer à des ateliers qui les aident à se resocialiser.

Des épiceries sociales et solidaires, l'Hérault en compte 26, parmi 271 structures chargées de l'aide alimentaire. « *Ces épiceries sociales permettent à des personnes qui vivent avec des minima sociaux et à des travailleurs pauvres de se nourrir correctement en payant leurs courses trois à dix fois moins cher selon leurs revenus* », explique Claudine Vassas-Mejri, vice-présidente déléguée aux politiques d'insertion et à l'économie solidaire.

Le Département soutient ces épiceries. Il ne fournit pas les denrées, issues des réseaux habituels (invendus des grandes surfaces, collectes des associations...), mais finance les actions d'accompagnement des personnes et des familles pour favoriser leur intégration

et citoyenne en même temps que leurs besoins alimentaires. Certaines épiceries, adossées à des CCAS ou des fédérations comme la Croix-Rouge, organisent des espaces de rencontres et d'échange de savoir-faire. Et elles ont mis en place des activités diverses, telles que jardinage ou écriture, à même de redynamiser et de redonner confiance à un public précaire.

Pour généraliser sur tout le territoire héraultais le principe d'une solidarité qui ne dépendrait pas que des aides publiques.

Une épicerie pas comme les autres

À l'épicerie sociale de Frontignan, on vient faire ses courses, mais aussi apprendre à cuisiner ou aider à faire des confitures.

Depuis le parking de cet ancien local de la raffinerie Mobil, à cinq minutes du centre de Frontignan, on ne devine pas l'animation à l'intérieur. Dans le même espace que les Restos du cœur, le Secours populaire et la Croix-Rouge a été créée en 2013 une épicerie pas tout à fait comme les autres. Il y a des caddies à l'entrée, des produits secs à gauche, sucrés à droite, au fond un frigo pour le frais, des fruits et légumes sur un îlot central, et une caisse à la sortie pour régler. « Avec 6 euros une personne seule peut faire ses courses, et un couple avec un enfant peut se nourrir avec 12,50 € », explique Carole Rouxel, conseillère en économie sociale et familiale au Centre communal d'action sociale de Frontignan. 270 familles en grande difficulté (et jusqu'à 300 en fin d'année) viennent y faire leurs courses

deux fois par mois. Sur rendez-vous, pour éviter les files d'attente. Elles ont au préalable, déposé un dossier d'admission pour un projet précis. « Les clients peuvent avoir à régler une facture, ou même vouloir offrir des vacances à leurs enfants. Venir faire leurs courses ici, pendant six mois, ou quinze maximum, leur permet de mettre de côté les sommes nécessaires », explique la travailleuse sociale. « Nous sommes aux antipodes de l'assistanat. » On ne vient pas à l'épicerie juste pour faire son marché, on y retrouve aussi un élan. On y trouve aussi des ateliers où apprendre à cuisiner, aider à faire des confitures pour ne pas jeter les fruits invendus de l'épicerie, participer à l'écriture d'un recueil d'histoires vécues (dont certaines ont été diffusées en juin pendant le Festival international du roman noir), décorer

« Les clients peuvent avoir à régler une facture, ou vouloir offrir des vacances à leurs enfants. Faire leurs courses ici leur permet de mettre de côté les sommes nécessaires. »

les sapins du marché de Noël de la ville, redistribués à des familles qui en ont fait la demande. Soit pas moins de 15 cycles et 90 séances par an, fréquentées en moyenne par près de 120 personnes. Les ateliers ne sont pas obligatoires, mais dans cette épicerie très dynamique, tout est mis en place dès le début pour instaurer une relation de confiance. « Les personnes se responsabilisent en choisissant de ne pas s'enfermer dans leurs difficultés », confie Carole Rouxel.



Carole Rouxel : « Avec 6 euros, une personne seule peut faire ses courses, et un couple avec un enfant peut se nourrir pour 12,50 euros. »





Ils préparent nos randonnées

Chaque année de nouveaux itinéraires sont créés dans l'Hérault. Entrons dans les coulisses de ceux qui œuvrent pour nous faire découvrir ces sentiers et balades inédits.

Lorsqu'on prend son sac à dos pour partir en rando, on ne se pose pas vraiment la question. Pourtant, la création et l'entretien des sentiers de randonnées nécessitent en amont un gros travail mené par toute une chaîne d'acteurs très organisés. «*À partir d'un projet, il faut définir un itinéraire, repérer, évaluer, consulter. Avec de multiples partenariats, cela demande une bonne coordination*», explique Robert Cochet, administrateur au Comité départemental de randonnée pédestre, responsable des travaux et des baliseurs.

Première étape, définir l'itinéraire en établissant des conventions de passage avec les propriétaires privés, consulter le cadastre et affiner les repérages sur place. «*Il y a beaucoup de démarches administratives qui peuvent prendre du*

temps. Parfois plus d'un an, avec toujours le souci d'offrir des conditions d'environnement et de paysage les meilleures possible.» Deuxième étape, évaluer le montant des travaux, monter les dossiers de subventions, puis entamer la phase de débroussaillage et de balisage sur le terrain. Les baliseurs, formés par le Comité, contribuent aussi à la conception des topos et randos fiches.

Marie Passieux, vice-présidente du Conseil départemental et présidente d'Hérault Sport, souligne la qualité du travail de coordination de tous les partenaires. «*Les rando-pisteurs, agents du Département, viennent aussi renforcer le travail des 140 baliseurs bénévoles dans l'Hérault et entretiennent les sentiers les plus fréquentés.*»

Les conseils d'Antoine



Antoine Guillon, ultra-trail et Ambassadeur de l'Hérault

Comment rester en forme ? Quel sport pratiquer et à quel âge ? Comment garder du plaisir dans l'effort ? Pour avoir la réponse à ces questions, écoutez les conseils d'Antoine, tous les dimanches matin à 8h20 sur France Bleu Hérault. Ou en replay sur www.francebleu.fr/emissions/le-conseil-forme/herault

Carte Hérault Rando sur www.herault.fr

Topo-guides dans librairies, magasins de sport et offices de tourisme Fiches Rando et œnorando sur www.ffrandonnee34.fr et www.herault-loisirs.fr

Hommage d'Hérault Sport et du Conseil départemental à Michel Bessièrre



Michel Bessièrre, disparu le 28 août 2016, était président du Comité départemental de randonnée. Soucieux d'offrir au public des parcours sécurisés de qualité, il avait activement collaboré à la mise en place du Plan départemental des itinéraires et des randonnées (PDIPR), des fiches Rando Hérault, des fiches œnorando et de la rando bio.

SUPER HÉRAULT

Saint-Aunès, la cité des deux cyprès

Le 15 novembre, Saint-Aunès est mise à l'honneur par France Bleu Hérault, qui vient y enregistrer son émission Super Hérault. Coup de projecteur sur un petit écrin à 10 km de Montpellier.

De Saint-Aunès, le monde entier connaît les deux cyprès de la colline de Pioch Palat, que l'on voit tutoyer le ciel depuis l'autoroute A9. Les « deux jumeaux » bicentenaires en sont depuis des lustres de vénérables ambassadeurs. Présents dans le film d'Agnès Varda *Sans toit ni loi* (1985) ou sur la pochette de *Goodbye cruel world*, un disque du pop rocker anglais Elvis Costello (1984), ces « amants éternels », qu'aucun promoteur n'a jamais réussi à faire disparaître, ont eu leur heure de gloire jusqu'en Asie ou dans le métro de New York. « *Quand je redescendais de Paris, pour retrouver ma fiancée, je les guettais. Ils étaient encore au milieu d'une vigne et c'était le bonheur parce qu'ils me signalaient que j'étais arrivé* », se rappelle Alain Aquilina. Ce Parisien, installé à Saint-Aunès depuis 1985, se passionne pour son bourg d'adoption. Il

y est aujourd'hui adjoint au maire chargé de la culture. « *Le village est tourné vers les étangs et, même s'il culmine à 51 mètres, c'est le seul point haut entre l'étang de l'Or et le pic Saint-Loup. Saint-Aunès a conservé un vrai cachet, malgré le boom démographique des années 90.* » De 1990 à 2000, la population est en effet passée de 2 000 à 3 000 habitants. « *Bientôt 4 000, avec les lotissements en cours* », précise l' élu. Mais la ceinture verte qui entoure Saint-Aunès a permis de préserver ici une « *vraie douceur de vivre* ». Plusieurs beaux mas viticoles, comme le mas de Calage, le domaine des Mazes ou le mas Trinquier, sont devenus des fleurons. Tout près, dans une nature remplie d'endroits secrets, on croise encore des poules d'eau, des renards roux, des huppes ou des écureuils. « *Saint-Aunès reste un bel écrin avec des poumons*

« Le village est tourné vers les étangs et, même s'il culmine à 51 mètres, c'est le seul point haut entre l'étang de l'Or et le pic Saint-Loup. »

verts, une vigne conservée au cœur de la commune, et des vieilles pierres que les urbanistes nous pressent de conserver. » Sa vie associative particulièrement dynamique lui évite le statut de cité-dortoir. Et si son école s'appelle Albert-Dubout, c'est que le dessinateur humoristique, aussi mondialement connu que les deux cyprès, est enterré là.

L'émission Super Hérault est diffusée tous les jours du lundi au vendredi de 12 h 30 à 13 h sur France Bleu Hérault (101.1). Saint-Aunès en sera la vedette du 28 novembre au 2 décembre.



EXPRESSION LIBRE

Ces propos sont sous la stricte responsabilité de leurs auteurs. Loi de démocratie de proximité (27/02/2002)

Groupe Majoritaire Gauche Républicaine

Conseil Départemental des Jeunes : une école de la citoyenneté

« Tous différents, tous égaux, tous Européens ! » Tel est le thème de travail que les conseillers juniors du Département ont choisi pour plancher durant leur mandat.

Le Conseil Départemental des Jeunes est une assemblée composée d'élèves de cinquième, élus en février 2016 par leurs camarades de classe, dans les 36 collèges volontaires pour participer à cet exercice de citoyenneté. Leur mandat dure 2 ans.

Les jeunes conseillers départementaux travaillent régulièrement dans l'une des trois commissions de leur choix (Solidarité, Histoire d'hier et de demain, Différences et diversités).

Ils siègent aussi en assemblée dans l'hémicycle de l'Hôtel du Département plusieurs fois par an pour débattre, proposer et mener des actions pour améliorer la vie dans les collèges héraultais. Cette élection est un moyen de donner la parole aux élèves en rappelant les valeurs de la République et l'importance du vote.

Le Conseil Départemental des Jeunes est une des actions en faveur de l'éducation civique et de la citoyenneté que nous portons au Département. Les élus juniors apprennent à prendre la parole en public, à travailler en équipe, à mener des projets. Très souvent après leur mandat, les jeunes conseillers poursuivent leurs actions et s'investissent dans l'humanitaire, la sensibilisation à l'environnement, la lutte contre les discriminations... Leur engagement va bien au-delà des 2 années de mandat qu'ils passent au Conseil Départemental des Jeunes.

L'étape de la vie qu'est la jeunesse est à la fois l'époque de toutes les interrogations, parfois celle des doutes, mais c'est aussi un formidable fourmillement d'ambition et d'espérance pour un avenir que l'on est appelé à bâtir.

Les jeunes ont des idées, des projets et fort de cette conviction, le Département de l'Hérault leur donne la chance de les exprimer et de les concrétiser.

Renaud Calvat
Président du Groupe

Groupe Hérault Citoyens

Le transfert de compétences du Département vers la Métropole est régi par la loi NOTRe (loi promulguée en août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République).

Cette loi prévoit le transfert du Département vers la Métropole d'au moins trois compétences sur sept (Fonds de solidarité pour le logement, aide aux jeunes en difficulté (FAJ), actions de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté, tourisme et culture, missions confiées au service public départemental d'action sociale, adoption, adaptation et mise en œuvre du programme départemental d'insertion, personnes âgées et action sociale ou une partie de ces compétences - à l'exclusion des prestations légales notamment l'APA).

Si un accord n'intervient pas, la totalité des compétences rappelées ci-dessus doit être transférée à la Métropole, à l'exception de la construction, reconstruction, aménagement, entretien et fonctionnement des collèges - qui ne peuvent être transférés que d'un commun accord.

Quant à la gestion des routes classées dans le domaine public départemental, elle doit être transférée de façon obligatoire à la Métropole ou exercée, par le Département, en cohérence avec les politiques mises en œuvre par la Métropole.

Les discussions entre le Département et la Métropole sont engagées sous la direction du Président de la Chambre Régionale des Comptes.

La Métropole de Montpellier a sollicité le transfert du FSL, du FAJ et - à l'instar d'autres métropoles - la culture.

Michèle Dray-Fitoussi
Présidente du Groupe

Millefeuille territorial : vers une nécessaire rationalisation

L'apparition de nouvelles strates, Région, Intercommunalités, Pays (regroupement de communes et/ou intercommunalités d'un même bassin de vie), liées aux différentes lois de décentralisation, n'a pas produit les effets bénéfiques escomptés, à savoir mutualisation humaine, technique et financière.

Bien au contraire, cette inflation du millefeuille a conduit à une explosion de la fiscalité, à une augmentation des délais de prise de décisions, à un éloignement et une dispersion des interlocuteurs, chacun se renvoie la balle, et tout cela sans vraiment apporter des services supplémentaires nécessaires au quotidien des citoyens.

Les effectifs de la fonction publique ont décuplé, de 3,9 millions d'euros en 1980 à 5,6 millions aujourd'hui soit + 43,6 % à comparer à la population qui n'a augmenté que de 21% sur la même période.

Vivions-nous au début des années 1980 dans un pays sous-développé, sous-administré ? L'augmentation des strates et des effectifs s'est-elle traduite par une meilleure prise en charge des besoins des habitants ? Non, nous dénonçons l'onéreux empilement qui coûte plus de 45 milliards d'euros supplémentaires chaque année. L'État a fragmenté le territoire puis regroupé les compétences dans de nouvelles structures sans supprimer les anciennes.

Par exemple, chaque collectivité veut ses zones d'activités, sans vision globale, ce qui conduit à des erreurs stratégiques, à un gaspillage d'argent public. Nous devons réduire les coûts de structure de notre pays afin de retrouver de la compétitivité et de l'attractivité, conditions nécessaires à la croissance et à l'emploi. Il faut s'attaquer au millefeuille qu'est devenue l'administration locale grâce à la mutualisation, et au niveau de l'État faire disparaître les postes de fonctionnaires devenus inutiles par la force de la décentralisation et des privatisations. Sinon, leurs titulaires continueront à produire de la norme, le seul pouvoir qui leur reste, et ainsi, à enfermer notre pays dans un carcan.

Le transfert de compétences du Département à la Métropole va dans le bon sens.

Malheureusement, égoïsmes et soif de pouvoir des élus figent le système jusqu'à ce qu'il meure, étouffé par la lourdeur de sa propre administration.

Guillaume Fabre
Président du Groupe

Gouverner c'est prévoir

C'est aussi savoir reconnaître et corriger ses erreurs.

Depuis des années, l'alternance UMPS au pouvoir montre son incompétence et fait régresser notre pays sans se remettre en cause.

Malheureusement, les dirigeants des instances départementales trop souvent issus de la même alternance ne sont que les relais de cette incompétence.

Il fallait juste un peu de bon sens pour comprendre qu'une immigration non maîtrisée représentait un risque pour notre pays.

Il fallait guère plus de discernement pour admettre que la prise en charge par le département, la répartition des Mineurs Isolés Étrangers sur le territoire auprès d'organismes inadaptés donnerait lieu à des situations incontrôlables.

Cette anticipation, cette vision, les élus de notre groupe « Défendre l'Hérault » l'ont eue. Ils n'ont cessé d'alerter, de contester malgré le regard méprisant des élus de la majorité.

Depuis, les actes de délinquance se sont multipliés, après les amendes pour non présentation de titre de transport que le département paie en dépit de l'argent de poche remis à ces « mineurs », sont venus les vols, les agressions, les trafics, les viols !

Vous en êtes responsables, Mesdames et Messieurs les élus de la majorité !

Vous en êtes complices Mesdames et Messieurs les élus de tous bords qui n'ont pas su dire « stop » !

L'argent public, n'est pas le nôtre.

Vous avez le pouvoir d'augmenter l'impôt que paient nos concitoyens, vous avez le devoir de veiller à sa bonne utilisation. Toute dépense doit être contrôlée, justifiée.

À l'évidence ce travail n'a pas été fait. Ce manque de rigueur me rappelle celui d'une élue de gauche (encore !), Maire d'une commune de l'Hérault et conseillère régionale condamnée pour avoir négligemment utilisé le chéquier de son parti.

Allez-vous rembourser sur vos deniers les 280.000 € dépensés à tort, par manque de rigueur et de contrôle pour un mineur âgé de... 22 ans ?

Allez-vous présenter vos regrets aux parents des enfants qui se sont laissés tenter par les dealers que vous entretenez ?

Avez-vous eu le courage de présenter vos excuses aux jeunes filles violées par des voyous dont vous avez la responsabilité ?

Gouverner c'est prévoir ! Encore une fois les faits nous donnent raison.

Nicole Zenon
Présidente du Groupe



L'HÉRAULT, DES KILOMÈTRES DE LIBERTÉ

DEMANDEZ LA CARTE **HÉRAULT MOTO**,
VOUS DÉCOUVRIREZ DES ITINÉRAIRES
CONÇUS ET AMÉNAGÉS SPÉCIALEMENT
POUR LES MOTARDS.

ILS VOUS EMMÈNERONT À LA DÉCOUVERTE
DE L'HÉRAULT ET DE SES SITES
INCONTOURNABLES.

La carte **Hérault Moto** est disponible gratuitement
à la Mutuelle des Motards, dans les magasins de
moto de l'Hérault, dans les offices de tourisme,
sur demande à acourtois@herault-tourisme.com
et téléchargeable sur le site herault.fr



Egalement disponibles les cartes Hérault Vélo,
Hérault Rando et Hérault Sports d'Eau.

herault.fr



DITES
OUI
À VOS
ENVIES DE
SORTIE !